

CONTRAT DE LOCATION 2017, Camping Le Grand Lac, 11 Le Puy, 87440 MARVAL

Entre le soussigné et le Camping Le Grand Lac, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Nom	Prénom	
Adresse		
Code postal	Ville	Pays
Tél.	E-mail	Profession

Emplacement CAMPING

Arrivée le _____ après 11h
Départ le _____ avant 10h

- Caravane Tente Camping car
 Electricité

CAMPING ET LOCATIONS

tente(s) annexe(s)

Nombre moins de 3m²

Nombre plus de 3m²

- Animal, nombre Véhicule supplémentaire
 Autre

LOCATIONS (eau, gaz, électricité inclus)

Arrivée le _____ après 11h
Départ le _____ de 7h30 à 10h selon planning

Mobilhome Lodge, (3 chambres) PREMIUM

1 à 6 pers.

Chalet de loisirs, (2 chambres) CONFORT

Bord de lac 1 à 4 pers.

Mobilhome Cottage (3 chambres) CONFORT

7 à 8 pers.

1 à 6 pers.

Chalet de loisirs, (2 chambres) CONFORT

Bord de lac

Gitotel (1 en 3 chambres) (6 pers.)

Handi

Moréa Bord de lac (5 pers.)

Moréa (5 pers.)

Mobilhome XXL (2 chambres) CONFORT (6 pers.)

Mobilhome ou Chalet de loisirs, CLASSIC

(2 chambres, rayer Mobilhome ou Chalet selon votre choix)

1 à 4 pers.

1 à 6 pers.

Bungalow, (2 chambres) SANS SANITAIRES

en dur "Bahama" 1 à 6 pers. (1 en 5 pers.)

semi-toilé 1 à 4 pers. semi-toilé 1 à 5 pers.

Hors taxe de séjour payable sur place : 0,20€ par jour et par personne de plus de 18 ans du 1er mai au 30 septembre inclus

Tous participants pour tous types de séjour

Nom / Prénom	Date de naissance

FORMULE PRIVILEGE

Montant du séjour :	<input type="text"/>	A
Suppléments :	<input type="text"/>	B
Frais de réservation :	25,00 €	C
Total de votre séjour : (A+B+C)	<input type="text"/>	D

Modes de règlement : Chèques bancaires, chèques vacances et mandats postaux

FORMULE STANDARD / VACAF

Montant du séjour :	<input type="text"/>	A
Suppléments :	<input type="text"/>	B
Frais de réservation :	25,00 €	C
Total de votre séjour : (A+B+C)	<input type="text"/>	D
Acompte ce jour (A+B)x0,25+C	<input type="text"/>	

Le solde sera appelé pour encaissement
30 jours avant le début de votre séjour

Tous modes de règlement

J'ai pris connaissance des conditions générales de location, dont un exemplaire référencé 112017/001 m'a été remis et déclare les accepter.

Date _____ "lu et approuvé, bon pour accord"
selon SIGNATURE ci-dessous

Mode de paiement

- chèque bancaire
 chèques vacances
 mandat postal

Camping Le Grand lac, Conditions générales

Version N° 112017/001

1. **Tarif « PRIVILEGE »** pour la France (Etranger nous consulter)

Le prix en est payable en totalité à la réservation par chèque bancaire, chèques vacances, mandat cash, espèces, virement direct en compte, carte bleue.

2. **Tarif « BASE et VACAF »**

Vous nous adressez un acompte de 25% du montant du séjour, + les éventuels frais de réservation. Le solde, hors éventuelle participation VACAF est payable 30 jours avant votre date d'arrivée au camping. Le prix en est payable par tous moyens de paiement.

3. Les locatifs sont loués à la semaine (accord particulier possible, nous consulter, selon possibilité), du samedi 11h au samedi entre 7h30 et 10h selon planning horaire d'inventaire défini sur place. Les emplacements sont loués à la journée, mêmes horaires. Tout dépassement entraîne la tarification d'une journée supplémentaire (pour les locatifs: un cinquième de la semaine et par jour).

4. **La location est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée ou sous louée, même gratuitement.**

5. **Le nombre de personnes séjournant sur l'emplacement ou dans l'hébergement locatif ne devra en aucun cas être supérieur à celui indiqué sur le présent contrat ou autorisé, même pour une nuit.**

6. Toute personne venant vous rendre visite doit être déclarée à la réception ou à la direction et s'acquitter des droits d'entrée en vigueur (sécurité et assurance). Par défaut, la ou les personnes et leurs véhicules seront considérés comme non assurés et entrés en infraction.

Aucune responsabilité du camping, d'un tiers ne pourra être invoquée pour quelques motifs, pour aucun événement quel que soit sa gravité en quelque circonstance et pour toutes personnes, véhicule et tous objets en situation irrégulière.

7. **Les hébergements sont entièrement équipés pour le nombre de personne contractuel**, seuls restent à votre charge les draps, taies, linge de toilette personnel et équipements des personnes supplémentaires.

8. La location ne devient effective qu'avec notre accord écrit sous toutes formes (mail, courrier poste, fax, sms, etc...), et après réception du règlement afférent à la formule choisie. **Le règlement du solde (hors tarification « Privilège et Promo ») est à intervenir 30 jours avant la date d'arrivée prévue.** En l'absence de ce paiement, la réservation est mise en disponibilité pour un autre client, tandis que vous en restez entièrement redevable, sans bénéficier d'aucun titre de séjour.

9. Les séjours sans réservation sont intégralement payables le jour d'arrivée.

10. Tous les prestations accessoires sont payables intégralement à la commande.

11. Si, pour une raison quelconque, la durée du séjour est écourtée, le montant total du séjour demeure acquis au camping. En cas d'arrivée retardée ou non signalée à la direction du terrain, la location devient disponible le jour même dès 20h et le règlement du montant intégral des prestations demeure exigé.

Pour toute modification des dates de séjour, il ne pourra être garanti la même place.

12. **L'annulation doit toujours faire l'objet d'un écrit :**

En cas d'annulation, il vous sera retenu, ou vous resterez devoir les frais de réservation, et à titre d'indemnité de rupture de contrat un montant égal à 20% du coût intégral du séjour si vous annulez plus de 30 jours avant la date d'arrivée prévue, un montant égal à la totalité du séjour si vous annulez moins de 30 jours avant la date d'arrivée prévue, ou si vous ne vous présentez pas à cette date.

13. Tous les clients sont tenus de se conformer au règlement et à la convention intérieure du camping.

14. Il appartient au locataire d'être assuré en responsabilité civile. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, etc... et en cas d'accident relevant de la responsabilité civile du locataire.

15. Les feux au sol sont interdits. Les barbecues sur pieds sont autorisés avec les précautions d'usage, à l'extérieur des hébergements, en dehors des auvents et terrasses. Les barbecues, plancha et similaires électriques sont interdits.

16. Le chauffage est en supplément. Nous consulter.

17. Le carnet de vaccination est obligatoire pour les animaux.

18. La pleine période de fonctionnement des animations s'étend du 9/07 au 25/08/2017.

19. Compétences des tribunaux en cas de litige : selon dispositions légales.

20. Pour l'hébergement locatif, une caution de **200.00€** vous sera demandée en début de séjour et sera encaissée au premier sinistre. Le solde restant exigible sera soit remboursé après encaissement définitif de votre cautionnement, soit exigible dans les 5 jours à compter du sinistre. Au-delà de cette date, il vous sera facturé des intérêts conventionnels au taux annuel de 10% majorés du taux légal en vigueur. Au-delà de tous dommages matériels dont vous restez responsables, les pertes d'exploitation éventuelles relatives à l'arrêt de l'exploitation consécutives seront mises à votre charge. L'arrêt d'exploitation sera constaté à vos frais par constat d'huissier.

La caution inclut le bris de matériel et la propreté du logement à votre départ. Un forfait nettoyage de **80.00€** vous sera facturé si votre location n'est pas rendue dans un parfait état de propreté. Toute contestation de dégâts ou propreté non solutionnée à l'amiable entre les parties devra être constatée soit par le client suivant, soit par un tiers arbitre, ou tout huissier de justice par défaut. Les frais de constat ainsi que l'éventuelle immobilisation de la location en résultant sont à la charge exclusive du client, redevable du tarif de location jusqu'à la remise en état initial. Dans le cas où le bien serait aussitôt loué, le client qui conteste sera également responsable et redevable de toutes les conséquences résultant de l'immobilisation du bien.

21. Impayés : Frais fixes de 20 € par correspondance, montant du séjour majoré de 10 %, augmenté des intérêts conventionnels au taux annuel de 10% en sus du taux légal en vigueur jusqu'à parfait paiement. Les mêmes conditions sont applicables à tout retard de règlement en dehors des délais prévus.

Il ne pourra être prétendu à aucun accès ni service de l'établissement en présence d'impayés ou de retard de paiement non soldé.

22. Pour tous accessoires mis à disposition et restitué sur l'emplacement (sauf frigo) il sera facturé 5€ pour chaque déplacement. Toute restitution se fait en un état standard de propreté (barbecue, lit bébé, frigo) en l'absence la caution afférente sera encaissée.

23. Nous nous réservons le droit d'attribuer sans supplément de prix, un hébergement de niveau supérieur, de composition et de qualité au moins semblable, en fonction de contraintes techniques, d'organisation ou autres.

24. Compte tenu des documents et informations mis à disposition par tous moyens (papier, Internet, e-mail, téléphone, etc,...) il est présumé une connaissance suffisante de toute information concernant notre établissement.

25. Taxe de séjour : 0,20€ par jour et par personne de plus de 18 ans du 1er mai au 30 septembre.

26. La signature d'un contrat de location pour un séjour en notre établissement emporte le droit à l'image de tous supports en la matière pouvant être utilisé au titre de toutes communications, sur tous supports à usage publicitaire.

Toute personne peut s'opposer à ce droit, sans aucune justification, en signant le formulaire mis à disposition à l'accueil.

27. Le contrat de location doit être intégralement complété de toutes les informations portées sur le formulaire mis à disposition. En aucun cas, le client ne pourra se prévaloir d'une information y omise, erronée, y compris l'absence de signature et pour tous motifs, pour invoquer quelconque nullité, partielle ou totale d'un original de contrat sous toute forme qui serait détenu par notre établissement.

28. Tout comportement en tout lieu se doit de respecter l'élémentaire décence d'un établissement familial accueillant de jeunes enfants. Tout comportement agressif, état d'ébriété, consommation alcoolique sur les voies du camping, etc,... sont proscrits et passibles d'une éviction immédiate et sans indemnité de l'établissement.

Nous appliquons une politique d'amélioration permanente des équipements de notre site. C'est pourquoi, et malgré tout le soin apporté à l'exactitude des informations qui figurent dans les documents, ils ne peuvent être considérés comme guide infaillible des spécifications de notre offre commerciale par ailleurs.